

Saint Pantaléon de Larche, le 10 décembre 2019



COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX MATERIELS



*Essai de matériel de défeutrage pour les gazons sportifs.*

---

#### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedikane@orange.fr](mailto:a.m.oumedikane@orange.fr)  
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)

L'entretien des espaces verts publics est en pleine mutation notamment du fait de différentes contraintes liées aux impératifs budgétaires ou aux nouvelles normes comme le zéro phyto. Les services techniques sont donc en recherche permanente de nouvelles techniques pour améliorer leurs pratiques. C'est pourquoi la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a accueilli une journée technique dans cet esprit organisée avec le concours de l'entreprise SEVE Paysages.

Une vingtaine d'élus et de cadres territoriaux issus de toute la Corrèze et de communes de toutes tailles ont étudiés des techniques de défeutrage et d'hydrosemis.

L'entretien des gazons sportifs est un enjeu fort pour les services « Espaces verts » des collectivités. Les techniques de défeutrage sont essentielles pour assurer, le désherbage, la pérennité et la pousse optimale des gazons. Le défeutrage consiste à enlever les mousses et autres herbes sèches pour aérer la pelouse. L'utilisation d'un matériel efficace est désormais indispensable pour offrir aux sportifs des espaces correspondants à leurs attentes. Des démonstrations ont donc été mises en œuvre avec ce type de matériels sur le stade d'entraînement.

De la même façon, l'engazonnement des surfaces planes et des talus peuvent se faire avec la technique dite de l'hydrosemis. Les représentants des communes ont ainsi assisté à une mise en œuvre de ce système sur un merlon. Cette technique par projection et arrosage est rapide et permet une mise en place d'un gazon en une seule opération dans des zones peu accessibles.

---

**CONTACTS PRESSE :**

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)